



Tion d'un auteur et sa légitimité lors d'un congé parental

Par **adea31**, le **03/02/2010** à **16:13**

Bonjour,
je viens de proposer un manuscrit à publier. Je viens aussi de recevoir une réponse positive.
Or, je suis actuellement en congé parental. Je me demandais quel était la législation sur la rémunération des auteurs et que faire dans mon cas?

Merci
Adéa